



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS

VENDREDI 29 JANVIER 2010 à CHANGÉ

Clubs présents : Bessé sur Braye, Bonnétable, Champagné, Changé, RC Château-du-Loir, Fresnay, Fyé, La Bazoge, La Ferté-Bernard, La Flèche, La Chapelle Saint Aubin, ASPTT Le Mans, CCL Le Mans, CSCM Le Mans, CTS Le Mans, Loué, Le Lude, Lhomme, Malicorne, Mamers, Montbizot, Nuillé-le-Jalais, Parigné l'Évêque, Saint Cornille, Saint Cosme en Vairais, Sillé le Guillaume, Spay, Saint Pavace, Téloché, Tuffé, Verneil le Chétif, Yvré l'Évêque.

Clubs excusés : Boëssé le sec, La Suze, COC Château-du-Loir,

Clubs absents : Tourisme et Aventure Le Mans, Dollon,

Gérard Lesourd donne la parole à Michel Touchet, président du club de Changé qui exprime son plaisir d'accueillir les représentants des clubs. Il fait un bref historique de son club créé en 1982 avec 26 licenciés. Aujourd'hui, 230 adhérents, dont 32 femmes, se répartissent le dimanche et le jeudi en 8 groupes avec capitaines de route. Le mercredi, un groupe d'accueil s'ouvre aux débutants. Tous sont invités à respecter la devise du club : « Partir ensemble, rentrer ensemble ».

Monsieur Joël Georges, maire de Changé, ne cache pas sa joie d'accueillir dans sa commune, l'une des plus belles de France, les participants à cette réunion. Il présente sa commune (3500 km² pour presque 6000 habitants) qui bénéficie de la proximité du Mans.

Gérard Lesourd présente les membres du comité directeur puis les nouveaux présidents de clubs :

- Annie Lalande à La Bazoge
- Alain Auriault au club cyclo loisirs du Mans
- Philippe Péan à Saint Pavace
- André Poignant à Tuffé

La vie des commissions.

1. Secrétariat

François Porcheron remercie les clubs qui ont lui ont communiqué la composition du bureau 2010 et le compte rendu de l'assemblée générale. A la lecture de celui-ci, il signale la vitalité des clubs cyclotouristes de la Sarthe.

Suite à la demande d'un club d'envoyer les courriels destinataires cachés, il s'excuse de ne pas savoir comment faire. Gérard Lesourd prend la parole pour dire qu'il souhaite connaître les destinataires des différents messages. Michel Deschamps approuve et précise que chaque réceptionnaire devrait répondre pour confirmer qu'il a bien reçu le message.

2. Sécurité

Depuis l'assemblée générale du 28 octobre 2009, nous avons reçu 4 déclarations de sinistres. Si 3 d'entre elles représentent surtout des dégâts matériels, la quatrième concerne un accident gravissime puisque le cyclo impliqué, particulièrement expérimenté, a été renversé et grièvement blessé par la

remorque d'un camion. Le chauffeur ne l'aurait pas remarqué car il se trouvait, semble-t-il, dans un angle mort.

Le vélo n'a pas de carrosserie. Toute chute peut être fatale. Il ne faut donc pas tenter le diable. Évitez donc de passer à gauche ou à droite d'un camion au risque de ne pas être vu. Attendez patiemment derrière.

François Porcheron compte proposer une rencontre des délégués sécurité avec pour thèmes : 1- Rôle du délégué dans son club ; 2- Comment dans son club gérer la sécurité au quotidien (sorties régulières, organisations ouvertes à tous les clubs...)? 3- Quels sont les besoins de formation ? 4- Questions diverses. L'objectif de la rencontre est d'être à l'écoute les uns des autres, de partager nos expériences et de faire remonter nos préoccupations.

Qui pourrait accueillir cette réunion ? Patrick Desmaroux propose de contacter la mairie de Parigné l'Evêque. (éviter le 13 et le 27 mars).

3. Tourisme

Michel Bellot présente le projet: "LA SARTHE A VELO"®

Que voulons nous faire ? Quels sont nos objectifs ?

Proposer un schéma, global et structurant, qualitatif, de tourisme à vélo (route puis VTT) sur l'ensemble du département, à partir des axes (ou bases vtt) existants ou projetés (y compris pistes et bandes cyclables, bd nature, ...) structuré à partir des bases de données existantes :

- Nord/Sud: Alençon/château du Loir,
- Est/Ouest: Le Mans / Sablé sur Sarthe,
Noyen sur Sarthe/ La Flèche.

Promouvoir et diffuser nos circuits, et les informations, au plus grand nombre: adhérents de la fédération mais aussi grand public pour attirer les familles, les jeunes, les seniors.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Toutes les informations seront visibles sur une seule et même page web interactive.

Il sera possible d'y accéder à partir des sites internet: - CODEP de Cyclotourisme, - CODEP de Tourisme, - FFCT.

En fonction de la recherche, les éléments demandés seront géolocalisés sur la carte.

AVANCEMENT DU PROJET A DATE.

14 circuits sont tracés, validés et numérisés,
14 profils réalisés,
14 circuits sont codifiés,
14 road-book sont réalisés,
14 fiches descriptives réalisées, sont en cours de validation,

Lancement FIN MARS 2010

Voici une sélection de 14 circuits (de 26 à 30 au total) :



4. Informatique

Denis Goupil présente le site du CODEP et explique comment naviguer à l'intérieur pour trouver l'information recherchée.

Ce site doit devenir notre site à tous. N'hésitez pas à le faire vivre en proposant des comptes rendus, des photos...

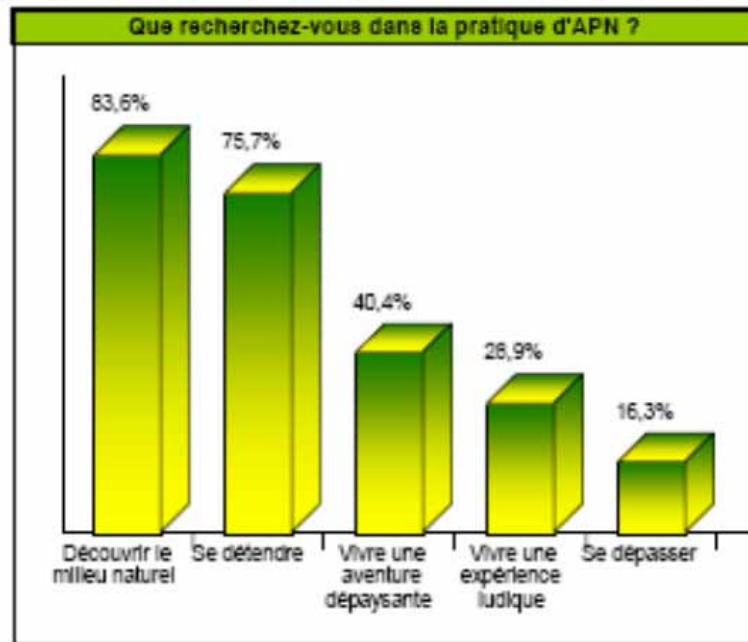
Mais attention : envoyez vos documents à Denis, concepteur du site. Il les mettra en ligne.

5. Formation

Michel Bellot annonce qu'il passe la main. Il n'est pas formateur or à la Ligue la commission formation ne compte que des formateurs. Gérard Lesourd assure l'intérim mais Michel l'accompagne dans le cadre de la logistique.

- (Office de tourisme, vvf, ...)

⇒ Les attentes :
découverte du milieu naturel et détente avant tout



Stations Vertes - Enquête "loisirs sportifs de nature" - 2004

- **Menaces pour nos clubs:**
 - Extinction du club par vieillissement des adhérents
 - Grande quantité d'associations sportives
 - Diversité des lieux d'implantation
 - (en agglomération ou en milieu rural)
 - Réglementations perçues comme contraignantes
 - Occupation du terrain par des offres commerciales
 -

Comment profiter des opportunités pour surmonter nos faiblesses ? **Pleurer ??? Agir ???**

Pourquoi pas avec des animateurs-club !

Pour accueillir de nouveaux publics

- Nouvelles sections: familles, féminines, jeunes, handicapés, ...

Pour développer les nouvelles pratiques

- Cyclo - découvertes
- Sorties familiales
- Reprise d'activité sportive après interruption

Pour donner envie aux autres de s'investir davantage

LA FORMATION ANIMATEUR CLUB en résumé:

- La détente, le premier jour, pour faire connaissance et se mettre « dans l'ambiance » (avec trois visites à thème),
- La Cyclo Découverte comme support de formation (couvre les 4 thèmes)
- Travailler en équipe pour favoriser les échanges, exploiter les compétences,
- Dynamiser la formation et permettre un travail de communication.
- Respecter le contenu de la Fédé et se projeter vers de nouvelles formations.

Au TOTAL 2 journées

6. Féminines

- Le challenge féminin sera reconduit cette année. Il sera basé sur le nombre de participations aux randonnées inscrites au calendrier départemental. La remise des récompenses aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2010. Monique Frèrejacques espère une meilleure participation cette année, espoir fondé sur le fait que ce challenge n'est plus une nouveauté et que l'information est désormais bien diffusée.
- La randonnée uniquement féminine du 14 juillet est reconduite cette année avec départ à Yvré l'Évêque et pique-nique à Bonnétable. La distance prévue est de 100 km à allure modérée

proche de l'Audax. Une petite boucle sera proposée à Bonnétable à l'attention des familles : possibilité de la parcourir avec les enfants.

- Les clubs organisateurs de randonnées sont invités à mettre en place un point accueil réservé aux féminines.
- La Journée de la Femme aura lieu le 7 mars. Les Copains du Vélo (Parigné l'Évêque) proposent une randonnée au départ de Challes, gratuite pour les licenciées à la FFCT (prise en charge par le CODEP).
- A l'image du VTT, le CODEP propose que la première licence soit gratuite pour les féminines (prise en charge par le CODEP).
- Le Maine-et-Loire et la Vendée organisent aussi des sorties pour les féminines. Les sarthoises sont invitées à y participer.

7. Randonnées

Présentation de la brochure distribuée aux clubs aujourd'hui.

La participation aux randonnées permanentes reste très faible.

Le calcul du challenge reste flou pour les clubs qui demandent que le règlement soit joint avec la feuille.

La fête du vélo aura lieu les 5 et 6 juin ; La fête du cyclotourisme et du patrimoine les 18 et 19 septembre.

8. Jeunes

- Florent Touchard se propose de redynamiser les pratiques et de mettre en place des structures qui permettent d'accueillir les jeunes.
- Les organisations destinées aux jeunes sont les critériums route et VTT, le Trait d'union (Saint Omer – Verdun, cette année), la Semaine jeunes...
- Propositions : - la réalisation d'une plaquette de description des activités jeunes ; - une intervention dans les clubs accueillant des jeunes ; - une invitation à venir découvrir les critériums (Bonnétable, le 13 mars).
- La commission recherche un club volontaire pour faire découvrir sa région lors du critérium.

9. Photo

Bernard Migot rappelle les thèmes de l'année : - Sarthe : Les puits fleuris ou en restauration (thème de l'année dernière reconduit du fait du peu de participants) ; - Ligue : Cyclotouriste et cyclotourisme au fil des saisons.

Pour simplifier la participation au concours photo, un nouveau règlement a été élaboré. Le concours est axé sur la photo numérique. Le dépouillement sera facile et anonyme.

10. VTT

Joël Rouault recherche quelqu'un pour étoffer la commission et faire équipe avec lui.

Licence gratuite : le document peut être chargé à partir du site internet du CODEP ; il doit comporter au moins 5 tampons pour bénéficier de la gratuité. Le club regroupe les candidats et envoie leurs fiches au CODEP en fin de saison.

11. Matériel

Jean-Claude Leroux insiste pour que le club qui a récupéré les banderoles le lui signale et indique à quel autre club il les transmet.

Le CODEP a acquis 2 tandems déposés à l'association Eclipse, mais à la disposition des clubs qui peuvent les emprunter pour former des pilotes ou accompagner des malvoyants. Une remarque a été achetée pour les transporter. Les non-voyants bénéficient de licences gratuites pour mettre sur les tandems des personnes assurées.

Un pilote peut être formé avec un voyant.

12. Les assurances

4 formules sont proposées au choix des licenciés : mini braquet, petit braquet, petit braquet plus (nouveau 2010), grand braquet.

La validité des assurances court du 1^{er} septembre (exemple : fin de saison 2009) au 28 février (2011)

Un club qui accueille des non-licenciés doit choisir les options A - B - E (nouveau 2010 : les options C et D sont supprimées).

Informations importantes :

- ❖ Remboursement complémentaire des frais de soins, lunettes, lentilles, prothèses, en complément des mutuelles.
- ❖ Les activités de mise en forme sont assurées (footing, randos pédestres, ski de fond, vélo d'appartement)
- ❖ Assistance rapatriement
- ❖ Remboursement des équipements : casque et cardio-fréquence-mètre, vélo, vêtements.

En cas de chute collective : ne pas déclarer de responsable pour éviter les recours.

Les déplacements en voiture (et covoiturage) sont assurés. L'assurance couvre les dommages, y compris pour le vélo.

13. Informations diverses

Gérard Lesourd aborde plusieurs questions :

- Subvention CNDS : il faut s'attendre à de nouveaux changements dans le mode d'attribution.
- Direction départementale de la Cohésion Sociale : elle a absorbé la direction de la Jeunesse et des Sports
- Organisation d'une randonnée : la déclaration en préfecture, modèle cerfa 13447*02, est en ligne sur le site du CODEP
- Règlement type des organisations
- Questionnaire pour l'accueil des jeunes. Préparée par Alain Paimparé et adoptée par le CODEP, cette enquête se veut être un état des lieux permettant d'orienter les jeunes, les adultes débutants, les familles, les vététistes, vers les clubs qui ont la possibilité de les accueillir. Elle sera diffusée aux clubs du Mans et de sa périphérie.
- Convention de pré-accueil
- Rôle du Comité départemental
- Mise à jour du site fédéral. Notre objectif (nous en avons déjà parlé à l'AG du mois d'octobre 2009) est de faire en sorte que ne soit utilisé qu'un seul fichier, celui de la Fédération. Encore faudrait-il qu'il soit bien renseigné et tenu à jour ! N'hésitez pas à y apporter les modifications (changement de président, de correspondant, de délégué, d'adresse postale, d'adresse mail, de numéro de téléphone....) dès qu'un changement intervient. C'est indispensable pour créer entre nous un outil de communication réellement fiable.
- L'A.G. du CODEP aura lieu le 7 novembre 2010 à Malicorne
- L'A.G. de la Ligue aura lieu le 28 novembre 2010 à Candé
- En 2011, c'est au tour de la Sarthe d'accueillir l'A.G. de la Ligue. Nous sommes à la recherche d'un club candidat.

14. Questions diverses

- ❖ **Publicité sur le maillot.** « Le fait de porter un maillot portant de la publicité nous exclut-il des organisations FFCT ? »
Réponse de Michel Deschamps : C'est vrai que notre fédération interdit toute publicité sur les maillots. Toutefois, nous devons laisser le temps aux clubs de se mettre en règle. C'est pourquoi nous exprimerons une certaine tolérance encore cette année. Par contre la publicité n'est pas interdite sur les publications, affiches...
- ❖ **Port du casque.** Le port du casque est-il obligatoire ? François Porcheron répond qu'il est possible de le rendre obligatoire dans le cadre de nos organisations à condition de l'indiquer sur nos documents d'information. Michel Deschamps signale que cependant nous ne pouvons empêcher quelqu'un de partir sans casque car le Code du Sport ne le rend pas obligatoire... A nous d'être persuasifs et de faire comprendre à nos licenciés ou usagers que ce qui prime c'est la sécurité, avant le règlement.

La réunion se termine vers 11h 45 par le pot de l'amitié offert par la Mairie de Changé.